HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 15 juillet 2016

INFORMATION MEDIAS

Mise en berne des drapeaux sur les édifices publics

Suite à l'attentat survenu à Nice, hier, le Haut-Commissaire de la République a demandé que les drapeaux soient mis en berne, sur les édifices publics en Polynésie française, comme c'est le cas sur l'ensemble du territoire national, à compter de ce jour, jusqu'au 18 juillet 2016 inclus.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr